

Fiche du site FR5300052: COTE DE CANCALE A PARAME



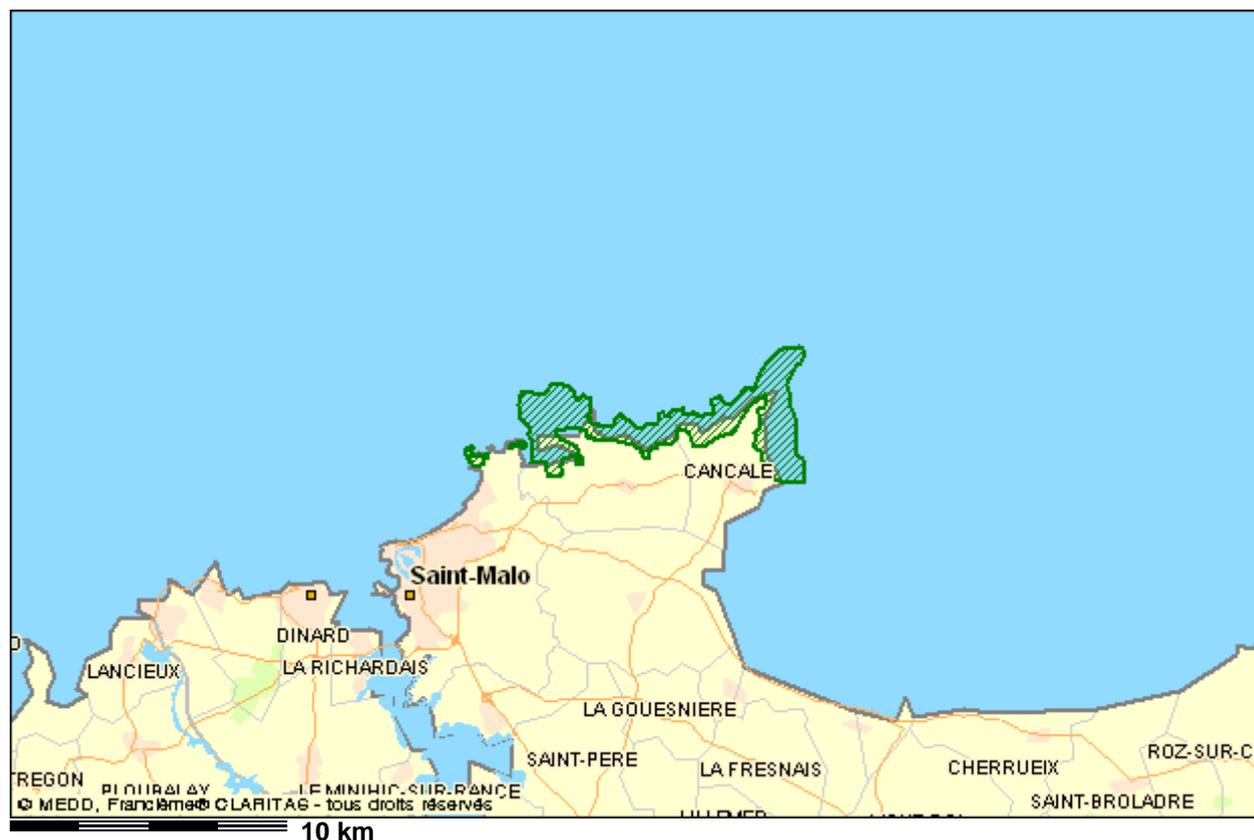
[accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [bretagne](#) > [ille-et-vilaine](#) > **site fr5300052**



Dimensions de la carte :

Largeur : 45 km

Hauteur : 29 km



Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des [restrictions d'utilisation](#).
Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

Identification

Code :	FR5300052
Appellation :	COTE DE CANCALE A PARAME
Date de compilation :	11/1995
Mise à jour :	03/1998
Historique :	Date de proposition comme SIC : 04/2002

Localisation

Départements :	Domaine maritime (61 %), Ille-et-Vilaine (39 %)
Superficie :	1683 ha
Altitude minimale :	10 m
Altitude maximale :	44 m
Région biogéographique :	Atlantique

La surface de ce site intersecte la Zone de Protection Spéciale suivante :
[FR2510048](#) Baie du Mont Saint Michel

Description

Alternance de pointes rocheuses et de zones humides à l'abri de cordons dunaires avec, en particulier, l'unique complexe dune/marais du département d'Ille-et-Vilaine (anse du Verger). Le site présente deux types de dunes fixées à pelouses (habitats prioritaires) dont les ourlets thermophiles présents uniquement en France et au Royaume-Uni. Les falaises maritimes atlantiques sont représentées à travers un large échantillon de micro-habitats liés aux variations mésologiques. Le sommet des falaises est souvent occupé par des landes sèches atlantiques d'une qualité exceptionnelle, accueillant de nombreuses espèces rares. Parmi les espèces d'intérêt communautaire on note le Grand Rinolophe, chiroptère pour lequel il s'agit de l'unique gîte connu d'hivernage dans une grotte marine (presqu'île Besnard). La côte de Cancale est un de rares sites armoricain à abriter une population sédentaire (reproductrice) de Grand Dauphin (espèce d'intérêt communautaire). L'île des Landes et l'îlot du grand Chevret abritent une importante colonie de Grands Cormorans et de Cormorans huppés. A noter la reproduction de l'Huîtrier pie, espèce pour laquelle la Bretagne joue un rôle majeur (environ 80% des effectifs nicheurs français).

Côte rocheuse surplombant la mer d'une hauteur moyenne de 30 à 50 mètres. La côte nord présente une succession de pointes gneissiques (Nid, Moulière, Grouin) orientées suivant les nombreuses fractures de cette zone à fort métamorphisme. Entre les pointes, des anses ont été remblayées par des sédiments sableux avec localement des cordons dunaires associés à des marais arrière-littoraux installés au pied des falaises mortes (anse du Verger). La côte est exclusivement rocheuse (schistes) et très abrupte avec un estran très limité.

Composition du site :

Mer, Bras de Mer	38 %
Autres terres arables	19 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	18 %
Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	10 %
Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
Galets, Falaises maritimes, Ilots	2 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %
Pelouses sèches, Steppes	2 %
Forêts de résineux	2 %
Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
Forêts caducifoliées	1 %
Forêts sempervirentes non résineuses	1 %

Types d'habitats présents

	% couv.	SR (1)
Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	38 %	B
Landes sèches européennes	9 %	C
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	8 %	C
Récifs	8 %	B
Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	2 %	B
Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	2 %	C
Végétation annuelle des laissés de mer	1 %	C
Végétation vivace des rivages de galets	1 %	B
Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	1 %	C
Prés salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia maritimae</i>)	1 %	C
Dunes mobiles embryonnaires	1 %	C
Dépressions humides intradunales	1 %	C
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	1 %	C
Grottes marines submergées ou semi-submergées	1 %	C
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	1 %	C

Espèces présentes : Mammifères

	PR (2)
Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>)	C

(1) *Superficie relative* : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

(2) *Population relative* : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

***Habitats ou espèces prioritaires (en gras)** : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. **Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 18 janvier 2006.** Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)